



**Syndicat
Pénitentiaire des
Surveillant(e)s et Surveillants brigadiers**



Centre Pénitentiaire d'Annoeullin

RÉPONSE

Le bureau local S.P.S est comme vous Madame la Directrice, scandalisé par la découverte de bouteilles d'alcool et ne cautionne pas ses agissements. Mais sachez aussi, Madame la Directrice, que le bureau local est aussi scandalisé par :

- LES NOMBREUSES PROJECTIONS
- PAR LE FAIT QUE LES DÉTENUS QUI « PÊCHENT » ONT ÉTÉ IDENTIFIÉ PAR LES AGENTS ET POUR QUI, AUCUNE MESURE DISCIPLINAIRE N'A ÉTÉ PRISE : **VOTRE INACTION VOUS REND COMPLICE !!!**
- PAR L'INSALUBRITÉ DES MIRADORS AVEC DES CADAVRES DE MOUCHES EN DÉCOMPOSITION, DES COURANTS D'AIR : **QUE DIRAIT L'INSPECTION DU TRAVAIL ??**
- PAR L'ARRIVÉE DE 9 DÉTENUS M.O.S EN 1 MOIS AU QUARTIER ARRIVANT : **TRINQUONS À VOTRE PRIME !!**
- PAR LE NOMBRE IMPORTANT D'EXTRACTIONS MÉDICALES POUR LA PLUPART INUTILES ! : **SÉCURITÉ ? VOUS AVEZ DIT SÉCURITÉ ?**

Pour résumer, Madame la Directrice, nous aussi des courriers comme le votre, on peut en faire toutes les semaines, tant votre établissement par à volo!!!!

Vous voulez installer des bacs de recyclage pour le verre ? Eh bien pensez aussi à prendre un balai pour balayer devant votre porte !!!

Vous voulez des agents irréprochables : TRÈS BIEN !!! MONTREZ L'EXEMPLE ALORS !!!

Le bureau local attends de votre part, une réaction aussi rapide et tranchante qu'il en a été pour votre courrier face aux points énumérés ci-dessus !